



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prévention

Question écrite n° 75723

## Texte de la question

M. Jacques Masdeu-Arus appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les risques encourus par les personnels municipaux en contact avec le public. En effet, certains usagers sont porteurs de virus transmissibles par voie aérienne comme la tuberculose. Il existe donc un risque d'exposition pour ces personnels, au même titre que les employés des établissements de soins et des hôpitaux. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si ces virus en général, et la tuberculose en particulier, peuvent constituer un risque professionnel, auquel cas des mesures de sécurité professionnelle doivent être prises en urgence, dans le seul but d'éviter tout risque de contamination.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Masdeu-Arus](#)

**Circonscription :** Yvelines (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75723

**Rubrique :** Risques professionnels

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** budget, comptes publics et fonction publique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 octobre 2005, page 9669